

Bilan du Sondage

SUPPRESSION DES SÉJOURS

Année Scolaire 2023-2024

sondage disponible

du 09 octobre au 1er novembre 2023



SÉJOURS - MATERNEL ET ÉLÉMENTAIRE

Ce questionnaire s'adresse aux parents d'enfants de maternelle et/ou d'élémentaire uniquement (scolarisés à Groslay).

Il est ouvert jusqu'au mercredi 1er novembre 2023.

Sujet abordé :

Notre prestataire prévoit une augmentation significative des séjours en 2024 (environ 7 %).

Sachant que nous préparons actuellement les budgets prévisionnels 2024, votre avis est essentiel.

Car, les séjours ne sont pas les seuls impactés, les tarifs des transports et prestataires des sorties le sont également.

Avant de vous présenter les bénéfices liés à une telle suppression, il est important de comprendre que, les séjours maternels et élémentaires sont liés entre eux par le transport, l'hébergement et la direction.

OBJET DU SONDAGE :

MESURE ENVISAGÉE :

Suppression des séjours maternel et élémentaire au BÉNÉFICE DE :

- augmentation des places à l'accueil de loisirs en juillet (puisque les 4 animateurs des séjours + la direction restent sur site, soit 16 places maternelles et 24 places élémentaires supplémentaires)
- des sorties maintenues (car les tarifs des prestataires "sortie/transport" augmentent également...)
- maintien du séjour Jeunesse (car les tarifs vont augmenter, il nous faut l'anticiper)

Précisions/informations facultatives complémentaires :

*- Nous faisons déjà appel à des emplois saisonniers et des stagiaires
BAFA.*

Cela ne suffit pas à satisfaire toutes les demandes d'inscriptions.

*- L'équipe permanente d'animateurs doit prendre une partie de ses congés
durant cette période, et cela diminue les effectifs.*

*- En ce qui concerne le recrutement, nous avons déjà recruté deux
animateurs supplémentaires, néanmoins les demandes d'inscriptions sont
en hausse constante.*

*- Petite aparté sur la rémunération, les fonctionnaires sont rémunérés en
fonction des grilles indiciaires fixées par l'Etat...*

*Néanmoins, la nouvelle municipalité a octroyé une prime mensuelle aux
animateurs afin de valoriser leur métier. La ville de Groslay est donc
attractive en ce qui concerne les recrutements.*

155 RÉPONSES

Avez vous lu tout le descriptif du sondage ci-dessus?

OUI : **150**

NON : **05**

Vous êtes parent d'un enfant/ou plusieurs enfants de :

École Marie-Laurencin : **59**

École MATERNELLE des Glaisières : **31**

École Daudet : **62**

École ÉLÉMENTAIRE des Glaisières : **37**



Les résultats indiquent le nombre de réponses, il ne s'agit pas de pourcentage.

PARTICIPANTS

SUPPRESSION

**Êtes vous favorable à cette mesure
(suppression des séjours maternel et
élémentaire) ?**

OUI : **84**

NON : **54**

NE SE PRONONCE PAS : **17**



Les résultats indiquent le nombre de réponses, il ne s'agit pas de pourcentage.

**TOUTE L'ÉQUIPE VOUS
REMERCIÉ D'AVOIR PARTICIPÉ !**

